



Communiqué de presse

Embargo: 21.11.2013, 9:15

14 Santé

N° 0351-1312-60

Statistiques des établissements hospitaliers 2012: données provisoires

Un million de patients traités dans les établissements hospitaliers

Neuchâtel, 21.11.2013 (OFS) – **Un million de personnes ont reçu un traitement stationnaire dans l'un des 298 établissements hospitaliers (maisons de naissance incluses) de Suisse en 2012. Ce chiffre représente 12,4% de la population totale, une part comparable à celle des années précédentes. Certains patients ayant été traités à plusieurs reprises, le nombre des séjours hospitaliers se monte à 1,3 million environ. Ce sont là quelques-uns des résultats des statistiques des établissements hospitaliers établies par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Le nombre de journées d'hospitalisation a baissé de plus de 0,75 million par rapport à l'année précédente, s'établissant à 12,7 millions, dont 72% dans les hôpitaux de soins aigus, 16% dans les cliniques psychiatriques et 9% dans les cliniques de réadaptation. 78% des patients traités n'ont été hospitalisés qu'une seule fois pendant l'année, 15% l'ont été deux fois et plus de 7% au moins trois fois. Les hospitalisations d'urgence représentaient 42% des cas.

Une hospitalisation sur six en dehors du canton de domicile

La part des patients qui se sont fait traiter en dehors de leur canton de domicile était de 16,3%, supérieure de 0,75 point à celle observée l'année précédente. Cette proportion varie cependant selon le canton, allant de 5,6% (Berne) à 59,3% (Appenzell Rhodes-Intérieures).

Pour la première fois, les hospitalisations dues à des maladies du système ostéo-articulaire et des muscles ont été plus nombreuses que celles pour blessures

Après avoir augmenté sans cesse ces dernières années, le nombre d'hospitalisations dues à des blessures a pour la première fois baissé en 2012 (172'000 cas). Les parts des hommes et des femmes sont désormais plus ou moins égales dans ce contexte, alors que les hommes étaient surreprésentés par le passé. Les hommes hospitalisés sont pour la plupart en âge de travailler, alors que les femmes ont, dans la majeure partie des cas, atteint l'âge de la retraite. La commotion cérébrale représente le traumatisme le plus fréquent (14'000 cas).

Cependant, le nombre des maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif s'est accru. En 2012, ce groupe de maladies était à l'origine, pour la première fois, de la plus grande part des hospitalisations (175'000 cas). Ce groupe englobe les maladies rhumatismales, l'arthrose de la hanche et du genou, les affections discales et du ménisque, ainsi que les lésions de la coiffe des rotateurs de l'épaule. Plus de 23'000 ménisectomies du genou ont été réalisées, par exemple, et près de 22'000 prothèses de la hanche et 17'000 prothèses du genou ont été posées.

Les troubles affectifs: principale cause des hospitalisations en clinique psychiatrique

Les troubles affectifs étaient à l'origine de 21'000 hospitalisations dans les établissements et divisions psychiatriques, où ils représentaient ainsi le groupe de diagnostics le plus important, les dépressions représentant une majorité de ces derniers. Le deuxième groupe de diagnostics le plus fréquent (15'000 hospitalisations) était celui des troubles psychiques du comportement liés à la consommation de psychotropes. Plus de 7000 traitements stationnaires concernaient, dans ce contexte, des problèmes d'alcool.

Personnel: trois fois plus de femmes que d'hommes

Plus de 184'000 personnes travaillaient dans les établissements hospitaliers de Suisse en 2012, dont 74,6% de femmes. Si l'on tient compte des emplois à temps partiel, cela représente plus de 144'000 postes à plein temps, soit 1,9% de plus qu'en 2011. Le personnel se composait de 14% de médecins, de 42% de personnel soignant, de 15% de spécialistes d'autres domaines médicaux, de 14% de personnel administratif et de 15% de personnel des services techniques ou de personnel de maison. Le corps médical comptait 58% de médecins de nationalité suisse, 26% de médecins allemands, 2% de médecins français, 3% de médecins italiens et 7% de médecins venus d'autres pays de l'UE. Ces proportions varient toutefois considérablement d'une région linguistique à l'autre.

Légère hausse des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation des établissements hospitaliers ont augmenté de 5,5% en 2012 par rapport à 2011 pour atteindre 25,5 milliards de francs. Les charges de personnel formaient 62,6% de ces charges.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Statistiques des établissements de santé de l'Office fédéral de la statistique

- La **statistique des hôpitaux** est établie sur la base des données administratives des établissements concernant les hospitalisations (cas, lits, journées d'hospitalisation), le personnel et les charges d'exploitation.
- La **statistique médicale des hôpitaux** repose sur des données sociodémographiques (sexe, âge, région de domicile) et médicales (diagnostics et traitements) des patients traités.

.....
Renseignements:

Patrick Schwab, OFS, Section Santé, tél.: +41 32 71 36428,
e-mail : Patrick.Schwab@bfs.admin.ch

.....
Nouvelles parutions:

Statistique médicale des hôpitaux 2012 - Tableaux standard
N° de commande: 532-1305-05, gratuit

.....
Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013, fax : +41 32 71 36281, e-mail: kom@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [14 - Santé](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (PDF) à l'adresse :
<http://www.news-stat.admin.ch>

.....
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.